

Edito

Un mandat en parité

Nous avons visé la parité au sein de notre équipe élue à la Communauté des communes du Diois, avec la volonté de travailler au quotidien de manière équilibrée, à travers la complémentarité de nos points de vue et de nos approches. Il en ressort un enrichissement mutuel : je suis admiratif dans la manière dont les femmes élues abordent et questionnent l'ensemble des sujets, bien au-delà de ceux qui leurs sont souvent réservés.

Les femmes sont de plus en plus nombreuses à prendre part à la vie politique locale. Ce sont des défricheuses qui s'investissent pour que les lignes bougent vers une égalité complète hommes-femmes. Une forte féminisation s'observe également aux postes de la CCD, sur l'ensemble des services, économie et développement, bâtiments et abattoir, zéro déchet, SPANC, Natura 2000...

Il reste pourtant beaucoup à faire. Si la situation évolue, l'équilibre n'est pas encore parfait. Dans le domaine de la petite enfance, par exemple, la CCD s'efforce d'ajuster l'offre de garde aux besoins des familles, pour que les parents puissent confier sereinement leurs enfants et poursuivent leurs aspirations de leur côté.

Enfin, face aux violences intrafamiliales, la CCD se positionne comme un relais territorial essentiel auprès des victimes et des acteurs mobilisés, avec une vice-présidente et un vice-président nommés en binôme sur cette question.

Alain Matheron
Président de la
Communauté des
Communes du Diois



- Nous nous sommes proposés comme élus référents sur la lutte des violences intrafamiliales au niveau intercommunal **avec l'objectif d'être relais auprès des élus communaux et des secrétaires de mairie sur cette question.** Maires de petites communes, nous connaissons l'isolement que peut ressentir un maire, démuné face à une situation de violence intrafamiliale. Malgré la charge émotionnelle, il est possible de briser le tabou en instaurant une relation de proximité, de confidentialité et de professionnalisme. **Nous souhaitons accompagner les élus locaux et les aider à dédramatiser** : si ces situations existent malheureusement, il est possible d'alerter les partenaires à temps, associations locales, professionnels de la santé, gendarmerie, et de soutenir la famille concernée.
- Nous nous sommes engagés sur cette question dans le prolongement de nos compétences intercommunales dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de l'Espace social et de la vie démocratique. Nous avons nous-mêmes été confrontés à des situations délicates sur notre commune, avec la volonté d'agir plutôt que d'ignorer. **Nous formons un binôme en parité, ce qui donne poids et crédibilité à notre démarche.** Et, pour mieux outiller et soutenir les élus, nous allons nous-même nous former auprès de l'association *Les Chouettes*.
- Nous travaillons également à la mise en place **d'un cadre politique et intercommunal de prise en charge des violences intrafamiliales, englobant notamment les violences faites aux femmes et aux enfants.** Cette structure pérenne permettrait d'apporter des réponses concrètes au-delà des actions déjà menées par l'Espace Social et dans le cadre de l'animation du Contrat local de santé.



Valérie Joubert et Joël Boeyaert
élus référents de la lutte
contre les violences intrafamiliales



SOCIAL

Agir contre les violences intrafamiliales

Souvent taboues, a fortiori en milieu rural où les habitants se connaissent davantage, les situations de violence intrafamiliale peuvent trouver des issues, grâce à la mobilisation des acteurs sociaux, associatifs, institutionnels et de la santé.



Pourquoi vous êtes-vous emparé de la problématique des violences intrafamiliales ?

Valérie Joubert

Quelques semaines après avoir été élue maire de Poyols, j'ai été contactée par Marie-Pierre Monier, sénatrice de la Drôme et référente nationale sur la lutte des violences faites aux femmes. Elle m'a fait part de la nécessité que des élu.e.s s'emparent de la question. De même, Marie-Ange Castellin-Levin, co-présidente de l'association Les Chouettes et habitante de Poyols m'a interpellée. J'ai pris conscience de l'importance de faire le lien entre les acteurs de terrain en zone rurale.

Et vous, Joël Boeyaert ?

En tant que maire, j'ai été amené à agir contre des violences intrafamiliales. Je suis convaincu que les élus ont la ressource de résoudre ensemble, et mieux, des problématiques que l'on peut avoir chacun chez soi. Malgré la difficulté de posture du maire, parfois témoin direct d'une situation de violence intrafamiliale, chez des voisins, des amis ou de la famille, il est possible d'agir, des moyens existent.

Parlons-en et agissons !

Le sujet de la violence faite aux femmes a été la priorité du groupe de travail « Santé des femmes » tout au long de l'année 2020, y compris pendant le confinement. Ce groupe de travail, animé par Sonia Rochatte, s'inscrit dans le cadre du Contrat local de santé.

Il réunit de nombreux acteurs et actrices, mobilisés autour de la question des violences faites aux femmes et plus largement de la lutte contre les violences intrafamiliales :

- partenaires de la santé (médecins, sages-femmes, psychologues...),
- partenaires sociaux (conseillère conjugale, médiatrice, gendarme, Espace Social...),
- partenaires associatifs locaux,
- partenaires départementaux (déléguée départementale aux droits des femmes, centre d'information sur les droits des femmes et des familles CIDFF 26, Tribunal de Valence, association REMAID...).

Le groupe de travail « Santé des femmes » a permis à un réseau d'acteurs de se structurer et de partager des indicateurs locaux sur les

violences faites aux femmes et les violences intrafamiliales. Au-delà, se pose l'opportunité de créer un lieu pérenne de coordination pour les acteurs qui agissent sur le terrain et accompagnent les victimes de violences intrafamiliales.

A ce jour, le groupe de travail « Santé des femmes » maintient une vigilance sur le sujet, tout en s'orientant vers d'autres thématiques : parcours en périnatalité, accès à la prévention et à la contraception...

Le CIDFF, Centre d'information sur le droit des femmes et des familles, avec le soutien de la Préfecture, actualise une brochure sur les violences conjugales. Ce guide pratique identifie les situations de violences conjugales et liste les organismes à contacter pour se faire aider dans les démarches. 04 75 82 06 10

http://www.drome.gouv.fr/IMG/pdf/2016_plaquette_cidff.pdf



CONTACTS VIOLENCES INTRAFAMILIALES

17
GENDARMERIE

Victimes ou témoins, composez le 17.

3919
VIOLENCES FEMMES INFO

Numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels concernés. Appel anonyme et gratuit.

119
ALLÔ ENFANCE EN DANGER

Prévention et protection des enfants en danger ou en risque de l'être. Appel anonyme et gratuit.

SIGNALEMENT EN LIGNE
<https://arreteonslesviolences.gouv.fr>

ASSOCIATIONS LOCALES
L'Espace Social et culturel du Diois a répertorié les associations locales ou départementales proposant écoute et orientation : 04 75 22 20 45 - www.esccdd.fr
L'Espace France Services accueille des permanences : 04 75 22 31 87 - die@france-services.gouv.fr

- Les Chouettes - chouettes@autistici.org
- Un maillon manquant - contact@unmaillonmanquant.org
- De bouche à cœur - asso.deboucheacoer@yahoo.com
- Naître à soi-même
- Femmes répit - femmes.repit@gmail.com
- Dézébree - dezebree@riseup.net



Les chouettes, une veille, une écoute et un soutien

Françoise Mar, co-présidente et Martine Gouet, co-trésorière nous présentent le travail de l'association



Quelles sont les missions de l'association Les Chouettes ?

L'association Les Chouettes - Solidarité femmes du Diois poursuit deux objectifs : faire évoluer les préjugés sexistes d'une part et d'autre part soutenir les femmes, les jeunes filles et les enfants victimes de violences passées ou présentes. Ces violences sont de tout ordre : violences de couple ou post conjugales, intrafamiliales, psychologiques et verbales, physiques, sexuelles, économiques, cybernétiques, administratives...



Comment l'association accompagne concrètement les femmes victimes de violences dans le Diois ?

L'association compte 55 adhérentes, dont quatre accompagnantes formées qui croient les femmes et leur apportent une écoute empathique. Ces accompagnantes bénévoles les informent de leurs possibilités d'action et partagent leur carnet d'adresses de professionnel.le.s juridiques, en gendarmerie-police, médicaux ou psychologiques. Pour cela, elles s'appuient sur le respect d'une charte d'engagement qui assure la confidentialité et la transparence des échanges. Les femmes victimes de violences, en état de stress et parfois encore sous emprise, ont besoin d'être entendues et d'être crues, afin de regagner de l'autonomie et de décider elles-mêmes comment agir. Les accompagnantes respectent le rythme et les besoins de chaque femme accompagnée, celle-ci pouvant mettre un terme à l'accompagnement à tout moment. L'association forme aussi des personne-relais en mesure de repérer les situations de violences, engager le dialogue avec les femmes et s'appuyer sur les quatre accompagnantes.

Contact : Les Chouettes - 07 49 62 02 95 - www.leschouettes26.fr
Permanence chaque second jeudi du mois, en matinée, à l'Espace France Services.

Quels sont les ateliers proposés par Les Chouettes ?

Chaque mois, 4 activités sont proposées gratuitement, à destination de femmes victimes de violences : un groupe de parole animé par une psychothérapeute et sexologue, un atelier de communication fertile, un atelier de sophrologie et de relaxation et des courtes randonnées. Ces temps animés par des professionnels permettent de renouer avec une communication de qualité et une confiance en soi, de se poser et de relâcher les tensions. Un cinquième atelier de parentalité pour les femmes victimes et leurs enfants sera proposé dès novembre, autour du jeu.

Qu'en est-il des temps d'échange avec le grand public ?

Des débats sont ouverts au grand public sur un thème lié aux violences, par exemple au cinéma Le Pestel, dans un café ou à l'Accorderie. Après chaque débat, des situations sont portées à notre connaissance. Il est donc primordial de sortir de sous le tapis ces violences si nombreuses, présentes souvent depuis l'enfance ! Avec de nombreux partenaires, l'association travaille également à l'organisation des journées nationales du 8 mars et du 25 novembre.

Quels sont vos souhaits pour aller plus loin dans ce combat ?

Nous souhaitons former davantage de personnes relais dans le Diois, femmes et hommes, pour qu'elles et ils soient à l'aise avec le sujet de la violence faite aux femmes et en capacité de repérer les signes et d'orienter. Nous pensons notamment aux élus des 50 communes du Diois, relais importants dans leur village. Nous avons par exemple formé deux animatrices de France Service, des personnes des Restos du cœur, d'une Mission locale et de la mairie de Die. Nous appelons également de nos vœux la mise en œuvre systématique de trois séances par an d'éducation à l'égalité filles garçons, de la maternelle au lycée.

Le 25 novembre 2021 : Journée internationale pour l'éradication des violences faites aux femmes.

Les associations et collectifs du Diois, engagés sur ces problématiques, proposeront aux habitants et habitantes des temps d'information, d'ateliers éducatifs, d'expression sur l'espace public...

L'ESCCD se mobilise pour faciliter les liens entre acteurs, rendre visible les initiatives locales et faire résonner cette journée sur le territoire.

Un programme collaboratif est en cours de construction (conférence, théâtre forum, spectacle, documentations...)

Pour rejoindre la dynamique collective, contacter l'ESCCD : dsl@esccdd.fr



Brèves

PRAIRIES FLEURIES

Direction le Salon de l'agriculture à Paris !

En juin dernier, 6 éleveurs de la Vallée de Quint ont participé au concours des prairies fleuries organisé conjointement par le Parc Naturel Régional du Vercors et la CCD. Le 12 octobre s'est tenue la remise des prix en mairie de St Julien-en-Quint.

Sébastien Vieux de l'EARL de la Chau, à Saint Julien-en-Quint, remporte le premier prix dans la catégorie "prairies de fauche". Jochen Haun

et Oda Schmidt, à Vachères-en-Quint, sont premiers dans la catégorie "prairies pâturées".

Les gagnants sont donc sélectionnés au niveau national et participeront, en février 2022, au Salon International de l'Agriculture de Paris.

La présidente du jury, Catherine Pellini, a remercié les participants qu'ils soient jury ou éleveurs.

Les autres participants : le GAEC de Villeneuve, l'EARL Philippe Panel, le GAEC des Bayles et l'EARL Valmont.





NATURA 2000

Élus et botanistes sur le terrain

Au cours de l'été, botanistes, maires et conseillers municipaux étaient invités à échanger sur les enjeux et les richesses des deux sites Natura 2000 nouvellement animés par la CCD.

Comment le bureau d'étude avance concrètement le diagnostic sur les sites ? Comment cartographier les richesses botaniques d'un secteur ? Quels sont les intérêts et les enjeux ?

Dans le cadre de la réalisation du document d'objectifs Natura 2000 sur les deux nouveaux sites, les élus locaux des treize communes concernées ont échangé avec des botanistes autour de ces questions. La visite du marais des Nays, à Saint-Roman, maillon du large site de la moyenne vallée de la Drôme et du Bez, puis celle des sources de la Drôme, à la Bâtie-des-Fonts, étaient au programme.

« La rencontre entre élus et spécialistes a permis des échanges riches, autour des connaissances des espèces végétales et de sujets plus globaux, comme le fonctionnement d'un écosystème, sa rareté et son importance » souligne Camille Lebihan, animatrice Natura

2000. Cette journée sur le terrain a donné aux élus la possibilité de s'approprier la démarche Natura 2000, mais aussi d'échanger au sujet de la rivière, bien commun partagé par les treize communes. De leur côté, les botanistes ont apprécié de discuter avec les élus, ce qu'ils n'ont pas toujours l'occasion de faire, et d'affiner ainsi leur compréhension du territoire.



Une exposition itinérante NATURA 2000

L'exposition « Natura 2000, relier l'Homme et la nature » a été construite à l'échelle du réseau Natura 2000 Drôme-Ardèche, dans le but de présenter la démarche Natura 2000 au grand public. A travers cinq panneaux, elle illustre notamment le travail d'une animatrice Natura 2000 et les actions menées. Cette exposition itinérante sera à la disposition des communes dès 2022.



ÉCONOMIE

La reprise des petits déjeuners économiques

Interrompus pendant la crise sanitaire, les petits déjeuners organisés dans les entreprises ont repris cet automne. Ces moments d'échange visent à créer un véritable réseau d'entreprises locales.

Le principe est le suivant : une entreprise d'un secteur accueille dans ses locaux les entreprises voisines, co-invitées par la mairie et la CCD. La rencontre réunit des gérants d'entreprises, des élus et des partenaires, comme Pôle Emploi, la Mission locale ou encore les Chambres consulaires.

Dans un lien de proximité, ces temps d'échanges sont l'occasion de décliner divers sujets : disponibilité du foncier pour le développement d'activités, aménagement des zones et règlement d'urbanisme, difficultés de recrutement, gestion des déchets,... « Ces échanges nous permettent de prévoir des actions concrètes en 2022 afin de répondre aux besoins des entreprises » souligne Jessie Morfin, animatrice Économie.



EN CHIFFRES

- 4 rencontres à l'automne 2021 :
- ZA du Plantier à Luc-en-Diois chez Foucher Multi-services
 - Avenue de la Clairette à Die chez Yéti
 - Les ZA de Die chez Magnan Énergies
 - Le pôle d'activités de Solaure-en-Diois chez Stéphane Fraboulet

55 entreprises présentes

Un accompagnement des entreprises

La CCD continue de faciliter le parcours des entreprises, à travers un accompagnement individuel ou collectif, aux différentes étapes de leur vie : création, développement, transmission, cessation.

Contact
Jessie Morfin - 04 58 17 44 64
economie@paysdiois.fr

+ de 100 porteurs de projets accueillis en 2021

SERVICES

De nouvelles missions, des services qui s'étoffent, de nouveaux agents !



Anthony Borel, contrôleur SPANC

Anthony a rejoint l'équipe le 1^{er} juin en renfort de Florence Pironnet, comme technicien au SPANC (Service public d'assainissement non collectif). Après des études agricoles et en conduite et stratégie de l'entreprise, il a réalisé un parcours professionnel en travaux publics, dont la pose et la réhabilitation de réseaux d'assainissement, puis comme agent de voirie au Conseil départemental. « Avec ce poste, je change de collectivité et de service, en me réorientant vers l'assainissement, domaine qui m'intéresse beaucoup. Le travail en binôme et de terrain, au contact des usagers et des élus me motive fortement ».

Jordan Basileu, chef de projet Petites Villes de Demain

Depuis le 1^{er} septembre, Jordan anime le programme Petites Villes de Demain, co-piloté par la CCD et la ville de Die. Avec une formation en aménagement du territoire et en sociologie appliquée, il a travaillé sur des projets urbains en concertation avec les habitants. Il souligne : « La démarche Petites Villes de Demain est particulièrement stimulante car elle est multi-thématiques. Elle touche à l'habitat, à la revitalisation des activités économiques en centre-bourg, mais aussi à la valorisation du patrimoine et à l'aménagement des espaces publics, en dialogue avec les habitants et les acteurs locaux, pour améliorer leurs conditions de vie en général ».



Bienvenue également à Isabelle Chèze, Emmanuel Cron et Emmanuel Mourier

Emmanuel Mourier a pour mission d'accompagner les usagers dans leur apprentissage de l'outil informatique et numérique. Il sera présent sur tout le Diois notamment pour des ateliers accueillis dans les mairies.

Emmanuel Cron vient en renfort du service zéro déchet. Avec Isabelle Czekajewski, il accompagne les usagers, les référents des points de compostage collectif, les professionnels, les acteurs du tourisme, dans le tri et la valorisation de leurs déchets.

Isabelle Chèze rejoint le SISEMA, service mutualisé des secrétaires de mairie. Ce service compte à présent 6 secrétaires de mairie qui interviennent en permanence ou en renfort dans plus de 15 communes du Diois.



Venir debout - 15 min - 2021

www.venirdebout-lefilm.fr

Réalisation : Arnaud Miceli - Gingembre films

Tournage réalisé chez des parents, des assistantes maternelles et au RAM

Financé par le Département de la Drôme, la CAF, la MSA et la CCD.

PETITE ENFANCE

L'éveil moteur des jeunes enfants en images

Le film « Venir debout », produit par le Relais assistantes maternelles (RAM), retrace le développement de l'enfant de la naissance jusqu'à la marche. Il est le fruit de l'implication d'assistantes maternelles, de jeunes enfants et de leur famille.

Au RAM, Caroline Zenatti, éducatrice centrée autour du mouvement, anime depuis plusieurs années des ateliers d'éveil moteur auprès de jeunes enfants et de leur assistante maternelle. « Il est ressorti de cette expérience une qualité du lien avec les enfants et un engagement profond des assistantes maternelles qui participent à cet atelier » souligne Christèle Arnaud-Ribes, animatrice du RAM.

Afin de garder une trace de cette expérience, un projet de film est né, avec un double objectif. « Il s'agit de valoriser l'intérêt des professionnelles de la petite enfance pour le développement de l'enfant et leur montée

en compétence dans ce domaine. Ce film de 15 minutes est aussi un outil de formation qui apporte des clés sur le développement global de l'enfant de manière chronologique ».

Accompagné d'une note explicative, ce support s'adresse à toutes les personnes, professionnelles ou proches, en lien avec le jeune enfant.

Vous souhaitez obtenir le film pour l'utiliser lors d'animations petite enfance ? Contactez le RAM.

04 75 22 15 23 - ram@paysdiois.fr

**TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT !**



ZÉRO DÉCHET

Une nouvelle étape dans le tri des emballages

Depuis début octobre, tous les emballages se trient ! Cette simplification marque un pas décisif vers le Zéro déchet, grâce à l'effort quotidien de chacun.

Quels nouveaux gestes adopter ?

A présent, 100% des emballages métalliques et plastiques vont dans la colonne de tri jaune :

- Tous les emballages en plastique : pots, boîtes, barquettes, tubes, films, sachets...
- Tous les emballages en métal : gourdes de compotes, tubes, feuilles d'aluminium froissées, opercules, couvercles...

CONSEIL

Le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas !
Restez vigilant au sur-emballage.

La réussite de cette nouvelle étape repose sur quelques gestes simples :

- videz le contenu des emballages, mais sans les laver,
- jetez-les dans la colonne jaune sans sac poubelle, un par un, en veillant à ne pas les imbriquer les uns dans les autres.

Un nouveau centre de tri modernisé et à coût maîtrisé

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) du 11 février 2020, entend accélérer le changement de modèle de production et de consommation, afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat.

L'objectif est d'atteindre une simplification du geste de tri d'ici 2023, avec un plus large panel d'emballages triés. Dans ce contexte, le SYTRAD (Syndicat de traitement Ardèche Drôme) et le Syndicat des Portes de Provence (SYPP) se sont rapprochés, ce qui a permis la rénovation d'un centre de tri commun à Portes-les-Valence. C'est sur ce site que l'ensemble de vos emballages triés dans la colonne jaune seront traités pour recyclage.

Stop aux dépôts sauvages aux abords des points de collecte !

Si les points de collecte du Diois sont globalement propres, des actes d'incivilité sont régulièrement constatés. Rappelons que les 4 flux habituels (papiers, emballages, verre, ordures ménagères) sont à déposer aux points de collecte, les autres déchets devant être amenés dans les aires de tri et de réemploi.



Pourquoi trier ses déchets ?

1 SEUL
emballage en
plastique SUR 4
est jeté dans
la colonne de
TRI

670
CANETTES
RECYCLÉES
permettent de
fabriquer
UN VÉLO

TRIER
COÛTE
2 X
MOINS
CHER



Retrouvez le nouveau guide du tri dans vos boîtes aux lettres et en téléchargement sur www.paysdiois.fr.

Quoi faire en cas de conteneurs saturés ?

- conservez vos déchets à votre domicile,
- ou allez à un autre point de collecte,
- contactez le service déchets : 04 75 22 29 44.

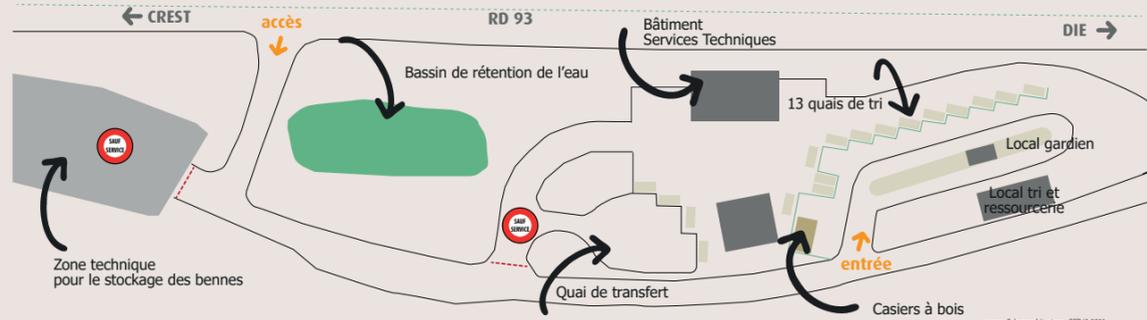
Les encombrants laissés autour des points de collecte sont ramassés par les agents communaux, et sont passibles d'une amende.

L'aire de tri et de réemploi de Die reste ouverte pendant les travaux

Horaires habituels : du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Horaires restreints uniquement pour le dépôt de végétaux : mardi de 9h à 12h, jeudi de 14h à 17h30 et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Merci de respecter les consignes de circulation et de sécurité.



▲ Plan de la future aire de tri et de réemploi de Die



Retour sur un été particulier, mais encourageant

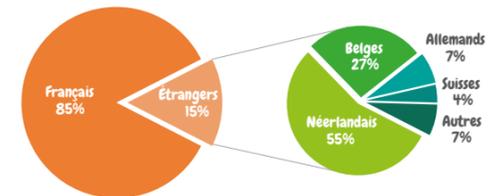
Après un été 2020 chamboulé par la crise sanitaire, la fréquentation de la saison 2021 est en hausse. Cette tendance confirme les observations au niveau départemental, régional et national.

Le bilan de la saison touristique est largement positif, malgré une météo maussade en juillet et l'application du pass sanitaire en août. L'accueil aux bureaux de l'Office de Tourisme du Pays Diois a connu une augmentation significative, notamment à Die (+14%) et à Lus-la-Croix-Haute (+20%). Le Diois retrouve progressivement le niveau de fréquentation de 2019, très bonne année touristique.

Une clientèle de proximité

L'enquête de Drôme Tourisme auprès de 740 professionnels du tourisme (hébergeurs, activités de loisirs et sites touristiques) fait apparaître une fréquentation égale ou supérieure à 2020, avec une forte proportion de clientèle française, notamment de la région AURA, d'Île-de-France et de PACA.

Les bureaux de l'OT observe le même profil de touristes venus en séjour dans le Diois. Le tourisme anglais est en baisse du fait du Brexit et des contraintes sanitaires.



▲ Nationalités des touristes été 2021

Un accueil sur-mesure

Les demandes d'informations par téléphone et par mail sont en forte augmentation. L'équipe de l'Office de tourisme envisage la création d'une seconde ligne téléphonique et une nouvelle organisation de l'équipe pour mieux y répondre.

De même, l'accueil "hors les murs" a permis de renseigner des visiteurs sur les lieux d'affluence, notamment au Claps. L'opération sera reconduite en 2022.

Les visites guidées, un beau succès !

42 visites guidées animées par Maud Roy, guide conférencière, à Die et à Châtillon-en-Diois, ont permis de faire découvrir le patrimoine Diois à près de 400 personnes.

Ces visites vont se poursuivre en 2022, avec de nouveaux lieux à découvrir.



Une nouvelle clientèle « montagne »

Depuis le confinement, une clientèle novice souhaite découvrir la montagne. Au comptoir, l'équipe de l'OT informe et sensibilise à la sécurité en montagne et aux différentes activités qui s'y déroulent.

Des temps d'accueil avec les éco-gardes, organisés depuis plusieurs années, seront complétés par des moments d'échange et de sensibilisation avec l'ADEM (Association Départementale d'Économie Montagnarde).



Office de tourisme du Pays Diois

04 75 22 03 03 - www.diois-tourisme.com
contact@diois-tourisme.com

Brèves

TRAVAUX

Le siège de la CCD fait peau neuve

En plus du choix d'une chaudière à granulés, l'accessibilité aux bâtiments est améliorée avec des salles de réunions en rez-de-chaussée.



RÉSEAU

La CCD adhérente du réseau Alliance dans les Alpes

Ce réseau fédère les communes de montagne, souvent rurales, de tout l'arc alpin sur 7 pays. Le constat est fait que de la Slovénie à la France, en passant par l'Autriche et l'Italie, les communes de montagne doivent sans cesse se réinventer : agir en faveur d'une plus grande autonomie de leur territoire face aux enjeux climatiques et d'évolution de la société.

Le 8 octobre, une rencontre des membres français du réseau était organisée. La problématique de la gestion de la fréquentation touristique a été abordée en particulier. Le réseau pourrait permettre des échanges de méthodes et d'actions entre collectivités confrontées au sujet.



www.alpenallianz.org



Automne à Gumiane ©I.pascale-LaDrômeTourisme

Communauté des Communes
du Diois
42 Rue Camille Buffardel
BP 41
26 150 DIE

Contact
04 75 22 29 44
contact@paysdiois.fr

Ouverture
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30
à 17h30 sauf le vendredi fermeture à 17h

L'Intercom' info est disponible en téléchargement sur www.paysdiois.fr

*Vous trouverez également sur le site les informations concernant les horaires de
aires de tri et de réemploi, les comptes rendus des assemblées et toute l'actualité
de la Communauté des Communes du Diois.*

Suivez-nous sur notre page Facebook Com.Com.PaysDiois 

Crédit Photos : CCD, @isaAllemand, ©LudivineMarcon-OT Pays Diois, ©I.pascale-LaDrômeTourisme,
©InspirationVercors, ©pnrv, ©jcomp - fr.freepik.com, ©annablum
Rédaction : Jeanne Aimé-Sintès 04 75 22 03 66
Réalisation graphique, infographie : Isa Allemand - CCD
Relecture : Olivier Fortin, ML Poujol - CCD
Impression : Imprimerie Coopérative des Sucs - Siren 822 051 77
sur papier Couché Recyclé Satin - Cyclus Silk 130g
Directeur de publication : Alain Matheron - Dépôt légal à parution - ISSN 1764-6650
n° 53 - Tirage 6400 exemplaires - distribution toutes boîtes MediaPost

